

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 13 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJOGUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) : Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Françoise BUFFET, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Christiane WOLFHUGEL

Rapporteur : Madame Michèle ESCHLIMANN

N° CD/2018/065 - 27010 - Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
2 - Orientations stratégiques pour la politique publique départementale en matière d'Autonomie

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- d'approuver les orientations stratégiques définies pour la mise en œuvre de la politique de l'Autonomie pour 2019, à savoir :

* mieux connaître pour mieux accompagner : sensibilisation de l'ensemble du département aux enjeux du vieillissement et à l'accompagnement des personnes handicapées et développement d'une vision innovante de construction de projets territoriaux,

* le développement d'actions et de parcours d'accompagnement de nature à anticiper et à accompagner la perte d'autonomie,

* le développement de formes d'engagement participatif afin de permettre à chacun d'être utile et de lui assurer une place dans la société ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'approbation de tous les actes relatifs à la convention cadre constitutive de la Plateforme territoriale d'appui Alsace (PRAG) (conclusion, modification et résiliation de la convention) et de tous actes y afférents concourant à son exécution.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181213-lmc1123064-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 19/12/18